



Tutelle inacceptable aider nous

Par **lacaille**, le 19/11/2007 à 19:42

jai un oncle qui vit pres de chez moi avec mon grand pere ,mon oncle a eu un accident dun feux d'artifice il ya 18 ans ma grand mere et mon grand pere on etais designe tuteur bref tout se passer bien jusqu'au jour ou le fils de mon oncle a deposer plainte contre mes grand parent par raport au fait quil ny avait jamais eu de compte rendu sur la situation financiere de mon oncle (se qui et vrai mes pourquoi un juge attend 14ans pour enlever une tutelle alor que personne ne leur avait jamais rien demander...)la tutelle a etais enlever a mes grand parent en 2004 depuis ses luda31 qui sen charge ma grand mere et decedee en fevrier 2007 ses elle qui soccuper de mon oncle jusque son decee mon grand pere etant alcoolique ne pouvant pas sen occupe vu son etat... la tutelle a designe un organisme domidomservice situe a toulouse je vous explique la catastrophe le fils de mon oncle de soccupe pas de lui il doit le voir environ 2 ou 3 fois par ans ses tout donc ses nous meme la famille qui rendons souvent visite a mon oncle et mon grand pere au domicile de mon oncle depuis que ses personne soccupe de lui il a perdu 20kg environ il nous arrive de lui rendre visite vers 14h et de constater qu'il n'a pas encore manger ,denree perime dans le frigo , vetement trop large pour lui avec chaussette trouee, la dame qui vien le surveiller la nuit fume du cannabis , la personne qui soccupe des courses d'ela semaine mange avec lui quand elle et la (3ou4fois par sem)mang sur le compte de mon oncle et en fin de semaine demander a mon pere de fair des courses pour mon oncle avec son argent personnel a mon pere vu quelle n'a plus rien (pourquoi mange t-elle au frais de mon oncle ,pas de tache de menage ou tres peut odeur de durin dans la maison crasse par terre certaine font la sieste les apres midi ect.... nous avons fait des courriers au service de tutelle a la directrice des ses 4dames qui se relay passer des coups de telephone aucune reponse comment fair je peut vous assurer que mon oncle et en danger on ne sais plus quoi fair la directrice des tutelle nous a dit un jour d'arreter sinon elle retirera mon oncle de la maison et la revendrais ses inacceptable je vous assure pouvez vous nous dire si nous la famille avons des droits pour porter plainte contre ses deux organismes ????? vu que le fils de mon oncle ne sen occupe absolument pas

merci davance de votre reponse que jattend avec impacience
lacaille1@hotmail.fr